Démarche : ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN

ETABLISSEMENT DE SANTE - formulaire de candidature

Organisme : Direction adjointe de l'hospitalisation

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Denomination	
Forme juridique	

Formulaire

Cette démarche a pour objet de désigner les établissements participant à la PDSES en Bretagne pour les spécialités cidessous.

Spécialités chirurgicales :

- · Anesthésie liée aux activités non réglementées
- •Chirurgie viscérale et digestive
- ·Chirurgie orthopédique et traumatologique
- •Chirurgie SOS main
- ·Chirurgie urologique
- •Chirurgie vasculaire
- •Chirurgie oto-rhino-laryngologique (ORL)
- •Chirurgie ophtalmologique

Spécialités médicales :

- •Gastroentérologie Endoscopie digestive
- •Pneumologie Endoscopie bronchique
- ·Hématologie clinique adulte
- •Médecine polyvalente Gériatrie
- •Endocrinologie Diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées)
- •Odontologie

Spécialités médico-techniques :

- ·Imagerie diagnostique
- ·Biologie médicale
- Pharmacie

IDENTIFICATION DU SITE GEOGRAPHIQUE

Département
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Côtes d'Armor
☐ Finistère
☐ Ille et Vilaine

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
☐ Morbihan
FINESS Géographique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 220000046 CH DINAN
220000079 CH GUINGAMP
20000103 CH LANNION
220000152 CH PAIMPOL
220000236 CH PLOUGUERNEVEL
220000301 CHP St Brieuc
220000152 CH SAINT-BRIEUC
220001259 CH TREGUIER
220000269 Clinique Armoricaine de Radiologie
220005599 POLYCLINIQUE PAYS DE RANCE
220000111 POLYCLINIQUE TREGOR
FINESS Géographique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 290000017 CHU BREST - CAVALE BLANCHE
290000017 CHU BREST - MORVAN
290000017 CHU BREST - CH CARHAIX
290020700 CH CONCARNEAU
290000074 CH DOUARNENEZ
290000041 CH LANDERNEAU
290021542 CH PAYS DE MORLAIX
290020700 CHIC
290022508 Cl. Keraudren
290022508 CLINIQUE DU GRAND LARGE
290000140 CLINIQUE Pasteur Lanroze
290023431 CMC BAIE DE MORLAIX
290000728 HIA
290000785 HD Pont l'Abbé
290004217 Polyclinique Quimper Sud
FINESS Géographique
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 350000030 CH FOUGERES

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
☐ 350005179 CHU RENNES
350000121 CHP St Grégoire
☐ 350000022 CH SAINT-MALO
350051991 CH VITRE
350000196 Clinique Côte Emeraude
350000071 H ARTHUR-GARDINER
☐ 350000139 La Sagesse
350054680 POLYCLINIQUE SAINT-LAURENT
☐ 350005146 Sévigné
FINESS Géographique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 560023210 CHBA Vannes
560005746 GHBS Lorient
☐ 560014748 CHCB Pontivy
560000044 CH PLOERMEL
560005746 CH QUIMPERLE
560008799 CLINIQUE OCEANE
560002933 CLINIQUE PORTE DE L'ORIENT
560007510 Polyclinique Pontivy
Nom de la personne en charge du dossier
Prénom de la personne en charge du dossier
Adresse électronique Indiquer l'adresse mail de la personne en charge de coordonner le dossier de demande de reconnaissance de la permanence des soins dans le site géographique.
Numéro de téléphone Indiquer les coordonnées téléphoniques de la personne en charge de coordonner le dossier de demande de reconnaissance de la permanence des soins dans le site géographique.
Territoire de santé Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ T1-T2
□ T3

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE
□ T5
□ T6
□ T7
SPECIALITES CHIRURGICALES
1 FONCTIONNEMENT DU DI ATEAU TECUNIQUE CUIDUDCICAL
1. FONCTIONNEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE CHIRURGICAL
Nombre de salles de blocs opératoires ouvertes en période de PDSES
Nombre de places de SSPI armées en période de PDSES
Nombre d'anesthésistes intervenant en période de PDSES au bloc et en SSPI (en ETP) Indiquer le nombre de médecins anesthésistes prenant des gardes ou des astreintes au cours de l'année, et disposant d'un contrat d'exercice supérieur ou égal à un an dans l'établissement.
Décompte en nombre de personnes physiques.
Statut possible des praticiens : - praticien inscrit à l'ordre (salariés ou libéraux); - praticien à diplôme hors Union Européenne lauréat des EVC disposant d'une délégation du chef de service pour prendre des lignes de sénior;
- interne disposant d'une délégation du chef de service pour prendre des lignes de sénior.
Nombre d'IADE intervenant en période de PDSES au bloc et en SSPI (en ETP)
Indiquer le nombre de d'infirmiers anesthésistes prenant des gardes ou des astreintes au cours de l'année, et disposant d'un contrat d'exercice supérieur ou égal à un an dans l'établissement.
Nombre d'IBODE intervenant en période de PDSES au bloc et en SSPI (en ETP)
Commentaires / Précisions sur le fonctionnement du plateau technique Indiquer par exemple si les capacités changent en fonction des périodes (nuit vs weekend), ou des précisions sur le fonctionnement des équipes du bloc opératoire et SSPI.
L'établissement est-il en mesure d'assurer l'anesthésie des enfants de moins de 15 ans (cf. Dérogations prévues dans le Code de Santé publique) ? Pour les spécialités identifiées comme relevant de la chirurgie de proximité dans le cadre de la PDSES (chirurgie viscérale, chirurgie orthopédique, chirurgie urologique, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie), l'autorisation de chirurgie adulte autorise de prendre en charges les enfants en cas d'urgence, sous certaines condition (article Article R6123-202 III et IV et Article D6124-283 du Code de la Santé Publique).
Cochez la mention applicable Oui

AKS Bretagne – Appel a Candidature PERMANEINCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SA
Non
Age des enfants pris en charge A partir de 15 ans, les patients peuvent être pris en charge en chirurgie adulte.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Enfants de 0 à 14 ans
Enfants de 3 à 14 ans
Enfants de 10 à 14 ans
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires
Fonctionnement du bloc opératoire et de la SSPI
2.PERMANENCE DES SOINS EN ANESTHESIE LIEE AUX ACTIVITES NON REGLEMENTEES
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'anesthésie liée aux activités non réglementées ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle organisation médicale en anesthésie liée aux activités non réglementées l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Madalitá diagonication de la ligne paytogás
Modalité d'organisation de la ligne partagée

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - Nombre d'anesthésistes exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettres d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (anesthésiste)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (anesthésie liée aux activités non réglementées)
3. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie viscérale et digestive ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
☐ Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalité d'organisation de la ligne partagée

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie viscérale et digestive exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en chirurgie viscérale et digestive : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en chirurgie viscérale et digestive : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
L'équipe de chirurgiens viscéraux et digestifs est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettres d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (chirurgie viscérale et digestive)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter.
Le signer. Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (chirurgie viscérale et digestive)
4. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE et TRAUMATOLOGIQUE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES en chirurgie orthopédique et traumatologique ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Garde ☐ Astreinte Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée ☐ Ligne autonome Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ? Modalités d'organisation de la ligne partagée Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie orthopédique et traumatologique exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP) Capacités d'hospitalisation en chirurgie orthopédique et traumatologique : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus Capacités d'hospitalisation en chirurgie orthopédique et traumatologique: Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus L'équipe de chirurgiens orthopédistes est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire Information complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (chirurgie orthopédique et traumatologique)

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Lettres d'engagement des praticiens libéraux intervenant en PDSES de chirurgie orthopédique et traumatologique dans l'établissement
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (chirurgie orthopédique et traumatologique)
5. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE SOS MAIN
L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie SOS main ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
☐ Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie SOS main exerçant en PDSES (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en chirurgie SOS main : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en chirurgie SOS main : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
L'équipe de chirurgiens SOS main est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie SOS main
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (chirurgie SOS main)
6. PERMANENCE DES SOINS EN UROLOGIE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES en urologie ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Quels territoires de santé proposez-vous de couvrir? Dans le cas où la ligne de PDSES proposée couvrirait plusieurs territoires de santé.
Nombre d'urologues participant à la PDSES (en ETP)
Capacités de prise en charge en urologie : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités de prise en charge en urologie : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
L'équipe d'urologues est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en urologie
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (urologie)

7. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE VASCULAIRE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie vasculaire ? Cochez la mention applicable
Oui
Non
Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Quels territoires de santé couvrez-vous ? Dans le cas où la ligne de PDSES proposée couvrirait plusieurs territoires de santé.
Nombre de chirurgiens vasculaires participant à la PDSES (en ETP)
Capacités de prise en charge en chirurgie vasculaire : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités de prise en charge en chirurgie vasculaire : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie vasculaire
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser.
Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (urologie)
8. PERMANENCE DES SOINS EN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES en oto-rhino-laryngologie ? Cochez la mention applicable Oui
— Non
Quelle organisation médicale l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre de médecins spécialisés en oto-rhino-laryngologie exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en oto-rhino-laryngologie : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en oto-rhino-laryngologie : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
L'équipe médicale est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (oto-rhino-laryngologie)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (oto-rhino-laryngologie)
9. PERMANENCE DES SOINS EN OPHTALMOLOGIE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES en ophtalmologie ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Quels territoires de santé couvrez-vous ? Dans le cas où la ligne de PDSES proposée couvrirait plusieurs territoires de santé.
Nombre d'ophtalmologues exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en ophtalmologie : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en ophtalmologie : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
L'équipe d'ophtalmologues est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (ophtalmologie)
(opiniumologie)
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (ophtalmologie)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (ophtalmologie)

SPECIALITES MEDICALES

10. PERMANENCE DES SOINS EN GASTROENTEROLOGIE - ENDOSCOPIE DIGESTIVE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'endoscopie digestive ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre de gastro-entérologues formés à l'endoscopie digestive exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (endoscopies digestives)
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSES en endoscopie digestive

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (endoscopies digestives)
11. PERMANENCE DES SOINS EN PNEUMOLOGIE - ENDOSCOPIE BRONCHIQUE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'endoscopie bronchique ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre de pneumologues formés à l'endoscopie bronchique exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (endoscopie bronchique)

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSES en endoscopie bronchique
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (endoscopies bronchiques).
12. PERMANENCE DES SOINS EN HEMATOLOGIE CLINIQUE ADULTE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'hématologie clinique adulte ? Cochez la mention applicable Oui Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre d'hématologues exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en hématologie clinique adulte : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en hématologie clinique adulte : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus

formations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Ager ématologie clinique adulte)	nce Régionale de Sant
	nce Régionale de Sant
	nce Régionale de Sant
	nce Régionale de Sant
** !-!	
'ièces jointes	
<mark>ièce justificative à joindre en complément du dossier</mark>] Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSES en hématologie clinique	: adulte
élécharger le modèle de lettre fourni. e compléter.	
e signer. e numériser.	
e déposer dans ce champ.	
ièce justificative à joindre en complément du dossier	
Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (hémat	tologie clinique adulte
I3. PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE POLYVALENTE	GEDIATDIE
	-OLKIAT KIL
'établissement candidate-t-il à la PDSES de médecine polyvalente- gériatrie ? Cochez la mention applicable Oui	
_	
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde	
Astreinte	
igne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée	
Ligne autonome	
Ligne autonome i la ligne est partagée, qui sont les partenaires ? Iodalités d'organisation de la ligne partagée	

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
Nombre de médecins de médecine polyvalente et de gériatres exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Capacités d'hospitalisation en médecine polyvalente- gériatrie : Nombre de lits Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Capacités d'hospitalisation en médecine polyvalente- gériatrie : Nombre de places Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (médecine polyvalente- gériatrie)
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSES en médecine polyvalente- gériatrie
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (médecine polyvalente-gériatrie).
14. PERMANENCE DES SOINS EN ENDOCRINOLOGIE – DIABETOLOGIE ADULTE (POMPES A INSULINE, BOUCLES FERMEES)
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées) ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée Ligne autonome Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ? Modalités d'organisation de la ligne partagée Nombre d'endocrinologues formés à l'endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées) exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP) Capacités d'hospitalisation en endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées) : Nombre de Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus Capacités d'hospitalisation en endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées) : Nombre de Hospitalisation complète (HC) et Hospitalisation de jour (HDJ) inclus Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (endocrinologie - diabétologie adulte) Pièces jointes Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSES en endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées) Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser.

Le déposer dans ce champ.

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (endocrinologie – diabétologie adulte (pompes à insuline, boucles fermées)).
15. PERMANENCE DES SOINS EN ODONTOLOGIE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'odontologie ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Astreinte
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Ligne autonome
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?
Modalités d'organisation de la ligne partagée
Nombre de chirurgiens-dentistes exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Nombre d'assistants dentaires présents aux horaires de PDSES au cours de l'année
Nambra de feutaville
Nombre de fauteuils
L'équipe de chirurgiens-dentistes est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
L'équipe de chirurgiens-dentistes est-elle en mesure de prendre en charge les personnes en situation de handicap ? Cochez la mention applicable Oui
Non

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence régionale de santé (odontologie)
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux souhaitant participer à la PDSES en odontologie
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer. Le numériser.
Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (odontologie)
SPECIALITES MEDICO-TECHNIQUES
16. PERMANENCE DES SOINS EN IMAGERIE MEDICALE DIAGNOSTIQUE
L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'imagerie médicale diagnostique ? Cochez la mention applicable Oui
Cochez la mention applicable
Cochez la mention applicable Oui
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde Astreinte Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde Astreinte Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde Astreinte Ligne partagée / Ligne autonome? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée Ligne autonome Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires?
Cochez la mention applicable Oui Non Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde Astreinte Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée Ligne partagée

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
L'établissement recourt-il à la téléimagerie ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Equipement(s) armé(s) en période de PDSES
Préciser sous quelle forme sont rendus les résultats d'examens en période de PDSES
Préciser le délai de restitution des résultats d'examens en période de PDSES
Des enfants sont-ils susceptibles d'être pris en charge ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Nombre de radiologues exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Nombre de manipulateurs d'électro-radiologie exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
inscription do porteor de la PDSES dans une dynamique de Cooperation avec les autres établissements du territoire
Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Information complementaire que l'établissement souhaite porter à la comiaissance de l'Agence Régionale de Sante
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (imagerie)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter. Le signer.
Le numériser. Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

17. PERMANENCE DES SOINS EN BIOLOGIE MEDICALE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES en biologie médicale ? Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde	
Astreinte	
Ligne partagée / Ligne autonome ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée	
Ligne autonome	
Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?	
Modalités d'organisation de la ligne partagée	
Si l'établissement candidate à plus d'une ligne de PDSES de biologie médicale, expliquer les spécificités de	e chaque ligne
Liste des examens de biologie médicale réalisés en période de PDSES	
Modalités de restitution des résultats	
Nombre de biologistes exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)	
Nombre de techniciens de laboratoire intervenant en période de PDSES (en ETP)	
The state of the s	
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du	territoire

. C	. II A D / - ' l l
formation complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de	e l'Agence Regionale d
àcas inintas	
èces jointes	
ce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établisseme	nt (biologie médicale)
lécharger le modèle de lettre fourni. compléter.	
signer. numériser. déposer dans ce champ.	
ce justificative à joindre en complément du dossier	
Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentair	es (biologie médicale)
. PERMANENCE DES SOINS EN PHARMACIE	
établissement candidate-t-il à la PDSES en pharmacie ? ochez la mention applicable Oui	
Non	
uelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ? ochez la mention applicable, une seule valeur possible Garde	
Astreinte	
gne partagée / Ligne autonome ? ochez la mention applicable, une seule valeur possible Ligne partagée	
Ligne autonome	
la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?	
odalités d'organisation de la ligne partagée	
ste des activités de pharmacie réalisées en période de PDSES	

Nombre de pharmaciens exerçant en PDSES au cours de l'année (en ETP)
Nombre de préparateurs en pharmacie intervenant en période de PDSES (en ETP)
Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire
Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (pharmacie)
Télécharger le modèle de lettre fourni. Le compléter.
Le signer. Le numériser.
Le déposer dans ce champ.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (pharmacie)
PIECES OBLIGATOIRES
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre d'engagement du chef d'établissement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Avis de la commission médicale d'établissement / conférence médicale
L
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pour les établissements membres d'un GHT, avis du comité stratégique du GHT
RGPD

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -

Informations RGPD

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'ARS Bretagne ayant pour finalité de désigner les établissements participant à la PDSES en Bretagne, traitement nécessaire au respect d'une obligation légale (article 6 1. c) RGPD).

Vos données seront conservées pendant toute la durée du traitement et sont destinées aux seules personnes habilitées à traiter ces demandes, conformément aux articles 4 et 6

ARS Bretagne – Appel à candidature PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - du décret n°2018-383 du 23 mai 2018 ; Elles ne feront l'objet d'aucune diffusion.

Pour la réalisation de ce formulaire, l'ARS Bretagne utilise Démarches-Simplifiées, service fourni par la DINUM (direction interministérielle du numérique).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou geler leur utilisation en exerçant votre demande auprès du délégué à la protection des données de l'ARS : ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr ou par voie postale. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si vous estimez que le traitement de vos données constitue une violation de la réglementation.